

ETP

pour les personnes en situation de précarité

Les Principes et appuis au développement

Principes

Préciser sa définition de l'ETP selon sa conception (loin du terrain souvent) et sa mise en oeuvre (sur le terrain)

Soutenir toute personne en situation de précarité quelque soit le déterminant de cette précarité

Favoriser le travail pluri/inter/trans-professionnel, disciplinaire, structurel et sectoriel :

- Partager des tâches entre des professionnels qui ont parfois des rôles limités, élargir et renforcer les compétences de chacun
- Renforcer la coopération Ville Hôpital (comme un objectif stratégique), et notamment faciliter pour l'hôpital l'ouverture vers la ville
- Reconstruction ensemble les programmes d'ETP avec les acteurs de la ville

Promouvoir, rendre visible et valoriser l'offre en ETP à destination des publics en situation de précarité

Valoriser le temps des professionnels de santé spécifique dédié à l'ETP pour les personnes en situation de précarité, dans l'interaction avec la personne et dans la coordination nécessaire en plus en dehors de sa présence (*Inscrire à la nomenclature les forfaits d'éducation thérapeutique et créer un coefficient valorisateur spécifique à la situation de précarité ? ? à éclaircir et débattre*)

Ne pas stigmatiser les populations en situation de précarité (?)

- Proposer aux personnes un choix de parcours
- Inscrire les activités d'ETP dans les lieux de vie des personnes, ou les lieux qu'ils ont l'habitude de fréquenter
- Aller au devant des populations en situation de précarité
- Intégrer l'ETP dans le parcours (trajectoire) du patient

Appuis

Sensibiliser les professionnels de santé aux problématiques de la précarité (déterminants de la santé, situation de vie, arbitrages entre risques etc.)

Concevoir des formations pluri disciplinaires et pluri catégorielles (soignants, patients, travailleurs sociaux, éducatifs;)

Partager, croiser les expériences avec des intervenants hors du système de santé : faciliter les rapprochements (ex. : conseil local de santé mentale, CLSM, pour ETP Psychiatrie)

Sensibiliser à l'ETP les personnes en charge des lieux de prise en charge

"sociale" (emploi, jeunesse etc.) pour :

- repérer personnes concernées,
- informer / orienter vers l'offre ETP existante (ex. : conventions avec structures médico-sociales, + communication conjointe à des colloques etc/)
- Identifier les besoins, le vécu, le ressenti, les attentes des personnes en situation de précarité

Identifier les ressources mobilisables sur le territoire pour orienter et mettre en œuvre l'ETP

Inscrire dans les programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins, un axe spécifique au développement de l'ETP précarité

Faciliter l'accès aux programmes déjà existant

Mobiliser des ressources supplémentaires pour la formation, la mise en œuvre et la coordination de l'ETP, la communication sur les actions menées et la recherche

Plaidoyer du bien fondé de l'ETP en précarité

Créer des lieux-ressource :

- a) documentaire,
- b) pratiques professionnelles etc.,
- c) offre ETP

Prendre en compte les co-morbidités :

- pathologies psychiatriques dans la situation de la personne
- impact des pathologies chroniques sur la vie / santé mentale de la personne
- Développer des formations conjointes santé somatique / santé mentale

Mettre en commun, partager des supports

- outils ETP / Précarité (ex. : "pédagothèque" en ligne) ;
- animation / accompagnement ;
- liens possibles le site du Pôle ETP, du LEPS (Univ. Paris Nord), l'initiative INSPIRE etc. ?

